

Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 9 décembre 2024 Par suite d'une convocation en date du 2 décembre 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 9 décembre 2024 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 13 Délibération n° 61_2024	Etaient présents : Jérémie COURLET, Nicolas GIROD, André MORARD, Céline GEORG, Alexandre BAUDET, Christophe VADON, Gaëlle MESSINA, Véronique LEGENDRE, Christelle DEROBERT, Aline SIMOES, Sébastien REY-GORREZ Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents excusés : Carole ETTORI (a donné pouvoir à Nicolas GIROD), Rémi BESSERER, Marie TROUILLET (a donné pouvoir à Christelle DEROBERT), Yanis ETHEVE Secrétaire de séance : Christelle DEROBERT

Objet : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRINCIPAL M57

Suite à l'augmentation du prélèvement au titre du FPIC (Fond de péréquation des ressources communales et intercommunales), Monsieur le Maire indique qu'il y lieu d'abonder le chapitre 014 du budget principal qui n'avait pas assez de prévisions budgétaires.

Monsieur le Maire propose au Conseil de modifier le budget principal 2024 comme suit :

Section de fonctionnement :

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Article 6152221 :	- 1 105 €		
Article 7392221 :	+ 1 105 €		
Total :	0 €	Total	0 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 du budget principal 2024 ainsi présentée.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le :	Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET  	Le secrétaire de séance, Christelle DEROBERT
---	--	---